



Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 39.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI, 16 OCTOBRE 1828.

Vol. 41.

**Conditions.**—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'un AN, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année ; les prix sont de \$40 à \$60, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guiramaud.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérèse Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boss, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

### Word-Amérique.

**POUR NEW-YORK,**  
La nouvelle ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le navire LOUISIANA, capt. Price, le 22 d'Octobre.

Le navire TAMMA, capt. Marshall, le 8 le Novembre.

Le navire KENTUCKY, cap. Rathbone, le 22 de Novembre.

Le navire ILLINOIS, capt. Waterman, le 8 de Décembre.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler, le 22 de Décembre.

On peut compter sur l'exactitude dans le départ de ces navires.

Le départ de leur départ de New-York, est fixé à 10 heures de chaque mois.

25 cts. **Foster & Hutton.**

**A VENDRE.**—24 mille cigares de la Havane en caisses, demi caisses, quart et dixième, qualité supérieure. Sans de catinases.

Une quantité de boîtes de noix et de 40 bouteilles d'eau de fleurs d'orangers.

Par **SOJANA & ARIZA.**  
Rue Royale et Bourbon.  
18 août.

**SANGSUES à 50 cents.**  
A vendre chez **FORESTIER & Co.** au coin des rues Royale et St.-Pierre.

Les articles suivants sont offerts à des prix modérés, savoir :

Élixir anti-glaireux du Dr. Gujilhe  
5 livres sulfate de quinine  
Bandages herniaires, sondes  
Bougies et canules en gomme élastique  
Pillules à l'usage des pharmaciens  
Bâtes en cartons assorties  
Biscuits des sultans pour adoucir la peau.  
Rouge pour la toilette  
Pastilles de séral pour parfumer le appartement.

Baume de copahu inodore  
Moxa Japonais &c. &c. 18 avril

**260 onces Sulfate de quinine par flacons** d'une, 2, 4 et 8 onces.

**1000 livres quinquina jaune par caisses** de 25, 50 et 100 livres.

Jus de Limons par barrils, gallons et bouteilles, à vendre par **FORESTIER & Co.**

On trouvera comment chez eux un assortiment complet de peinture, huile de lin, de baleine, essence de térébenthine, le tout à des prix et conditions avantageux. 3 sept.

**Chapeaux Blancs, de castor.**  
**NICHOLS & KEELER** ont reçu par le navire Tama, un assortiment de CHAPEAUX BLANCS, de première qualité et de la dernière mode de New-York. 23 avril

**SUCRE.**—69 boucands beau sucre de Attakapas, à vendre par **Gordon, Forstall & Co.** No. 23, rue Toulouse 4 juin

**A Z. CAVALIER**, dit en magasin les objets suivants, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

Couvertures françaises de 3 points, 1ère. qualité, do. do. à lits de 4, 6 et 10 points.

Ét de Rennes, toile à draps.

Linge de table, serpillères à soi-même.

Vin rouge en barriques de diverses qualités.

Vin blanc en tierçons.

Vin de Champagne en paniers et en caisses de première qualité.

Vin de Bordeaux en caisses de divers crus.

Eau-de-vie en barrils et en pipes, blanc et coloré.

Bouteilles vides et bouchons.

**Pour Bayou Sarah, Port Hacky, Baton Rouge, et lieux intermédiaires.**

Le solide bateau à vapeur **COOSA**, capitaine J. B. Cullin, étant d'une marche supérieure, sera dirigé comme paquet régulier les voyages d'ici au Bayou Sarah. Ses jours de départ sont, le mardi de la Nouvelle-Orléans à dix heures du matin, et au Bayou Sarah, le samedi à 8 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à **J. HIGAN & Co.** 23 juin

**POUR LE BAYOU SARAH, La Fausse-Rivière, Baton Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements.**

Le bateau à vapeur, à simple pression, **FLORIDA**, capt. G. Lawrent, part d'ici tous les Jours, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à **Joseph T. Bauduc.** 8 juil.

**E. DEBERGUE.**  
Successeur de J. Gabarouche.

Le soussigné prévient ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Azilia de New-York un très bel assortiment de CHAPEAUX : qu'il offre à vendre en gros et en détail au plus juste prix. 13 juin

**FABRICA** de Sombrenon fines de première qualité, y prueba de spon. Sa tienda en casa de **E. DEBERGUE**, en la calle de St. Pedro, Plaza de Armas No. 23. 10 abril

**A vendre par les soussignés.**  
Le déchargement du brick Levant de Bordeaux.

6 pipes eau-de-vie 4me. preuve.  
25 barrils de blancher preuve du Mexique cont. 15 gallons chaque, et à 8 ceques de fin.  
12 caisses fruits à l'eau-de-vie garantie.  
132 paniers huile fine clarifiée.  
1 caisse cote paillé en 1.  
1 do. robes à cote paillé, fond lithographique.  
3 do. soie à coudre, couleurs assorties pour le Mexique.

1 do. fusils à pistons grand calibre.  
1 do. pistolet do. do.  
40 mille capsules première qualité.  
Le tout ayant droit au drawback.

**D. G. BORDUZAT & Co.**  
1er. juillet. N° 108 Rue Royale.

**DEPOT DU VÉRIFIABLE REMÈDE DE LE ROY TENU PAR A. MICHOD.**

L'ANCIEN Dépôt de cet inappréciable Remède, expédié par Mr. COTTIER, ainsi qu'on le prouve par l'exhibition des factures, sera transféré en face de la Halle; aucun des rucs de la Levée et Malisson.

Prix avec les instructions, purgatif \$1.75, vomitif \$1, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy à \$1 le volume.

Ant. Michoud tient également un Dépôt d'AMÉRICAINES du Dr. Guillet de Paris.

Prix \$1.75 la bouteille avec le livre.

Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve toutes sortes d'objets en cliniquerie, armes, marbres, verroteries, faïences, cordes à linge, huile, bouchons fins, vin &c. &c.

**ON Y DÉTAILLE**  
12 livres de beau Sucre pour \$1, et 67 onces l'excellent Café de la Havane pour un paistre. 22 août.

**Peaux Sèches.**  
94 Peaux Sèches à ve dre par **D. G. BORDUZAT & Co.** Rue Royale, No. 108. 15 août

**Penonnet pour les jeunes dentiselles.**

L'ÉTABLISSEMENT de Mde. Evershed pour les pensionnaires et les externes, est maintenant fixé à cette maison comode et agréable, rue Bourbon No. 16, deux portes après l'Église Episcopale.

Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement.

Les langues Française, Anglaise et Italienne;	Histoire ancienne et moderne;
L'Écriture;	La Mythologie;
Grammaire;	Les belles Lettres;
Arithmétique;	Le Dessin;
Géographie, avec des cartes et des globes.	La danse; la musique vocale et instrumentale.

Son établissement étant composé également d'écritures françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique continuelle, à la connaissance des règles grammaticales.

Mme. Evershed pénètre des devoirs que lui impose son état, et desirant les remplir avec l'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes à une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagements. Elle se croit donc autorisée à promettre aux parents, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de leur offrir pour acquiescer une éducation utile et accomplie.

N. B. Comme ci-devant, Madame Evershed donne les leçons de piano, de guitare et de musique vocale. 1 Août.

**ARRIVE** par la Roxelaue, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :

Fromage de Hollande, dit tête de mort  
Fromage de Gruyère de la Suisse.  
Fromage de Tours en boîtes de dix livres.

Fromage de Marseille.  
Sardines à l'huile de Nantes, &c. &c. **E. BERTOUILLIN.** 5 août

**AVIS.**—Daniel Grégoire Borduzat, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il a contracté une raison de commerce avec Mr. Antoine Mathieu Borduzat, son père, à Bordeaux ; que lui seul sera le gérant de la société à la Nouvelle-Orléans, en qu'il dater du 1er. Juillet 1828. Le signataire sociale de la maison à la Nouvelle-Orléans, sera, **D. G. BORDUZAT & Co.**

Il est plus, à l'honneur d'annoncer aux négociants de cette ville, et de la Louisiane qui pourraient avoir des assurances commises sur la place de Bordeaux, qu'il vient de recevoir du syndic des assureurs de cette dernière ville, pleins pouvoirs de le représenter dans toutes affaires d'assurance, et dans le cas d'avaries particulières, grosses et communes, soit sur corps du bâtiment soit sur marchandises, messieurs les intéressés sont invités de faire viser leurs comptes de réclamations par l'agent général **D. G. BORDUZAT**, à défaut de quoi ils seraient de nul effet, et refusés au paiement. 28 juin

**VICT. ROUMAGE** offre à vendre les articles suivants, reçus par le brick Levant, de Bordeaux.

100 barrils de 18 gallons eau-de-vie blanche 5me. preuve.

400 caisses vin rouge de Médoc  
4 caisses loquets, tarjettes et verrouilles  
30 barriques vin rouge vieux, de Médoc.

**EN MAGASIN :**  
200 barriques vin rouge, divers qualités  
30 tierçons vin blanc, Saoterne, Grave et Baise.

20 caisses vins rouge et blanc,  
20 pipes eau-de-vie de Cognac 4e. preuve  
99 paniers bouteilles de Bordeaux.

**EDUCATION.**—Une personne connaissant parfaitement l'Anglais et ayant aussi une connaissance des langues Française et Latine désire employer une partie de la journée à donner des leçons particulières.

S'adresser au bureau de cette feuille, où l'on donnera des recommandations. 5 s

**AVIS.**—Le soussigné ayant fixé sa résidence dans la paroisse d'Yberville, à 2 ou 3 milles au dessus du Bayou Plaquemine, et du même bord y continue l'exercice de sa profession, et suivra régulièrement les cours de district dans les paroisses Est et Ouest Baton-Rouge, Pointe Coupée, St. Jacques, Ascension et autres de l'intérieur de la paroisse. — En se chargeant des affaires qui lui seront confiées, le soussigné stipulera toujours, lorsque ses chiens en manifestation le désir, de continuer lui-même sans augmentation d'honoraires, ces affaires jusqu'en appel inclusivement, si le cas y échet. — Près de vingt ans de pratique, tant à la Nlle-Orléans que dans les paroisses susdites, semblent dispenser le soussigné de la nécessité de dire que son zèle, ses soins et son activité ne laisseront jamais rien à désirer à ses clients pour le succès des causes qui lui seront confiées.

Le soussigné a confié à son confrère, Mr. F. Soulé, avocat résidant à la Nlle-Orléans, et associé avec Mr. Louis Moreau Lislet, suite, (selon la liste qu'il lui a remise) des affaires de son cabinet non encore terminées; les talens de Mr. Soulé, les grandes lumières de Mr. Moreau Lislet, son associé, sont les meilleurs garans qu'on puisse désirer que ces affaires seront conduites à leur fin d'une manière convenable, indépendamment de ce que le soussigné, toutes les fois que des affaires en appel le conduiront en ville, joindra ses soins à ceux de ces Messieurs.

Toutes personnes de la Nlle-Orléans, ayant des communications à faire au soussigné, peuvent les lui faire parvenir avec célérité en les donnant à son fils Adolphe Cuvillier, commis au greffe de la Cour Suprême, demeurant rue St. Pierre, no. 47, vis-à-vis de la prison de l'Etat. Yberville, ce 8 Aout 1828. 13 août—3,1 ps **CUVILLIER.**

**CHANGEMENT DE DOMICILE. BAINS FUMIGATOIRES.**

Mr. **RENOU, Docteur en Médecine**, a l'honneur de faire part à ses confrères, et au public, qu'il a transporté son établissement de la rue du Quantier dans la rue de Coudé, presque à l'encoignure de la rue du Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics. 8 Juillet.

**VIN DE BORDEAUX.**  
Excellent Vin de Bordeaux à vendre à bon marché, pour une facture.

**P. E. SORBE,**  
rue Royale No. 118  
17 Juin

**ANTOINE MICHOD** propriétaire de la partie du Territoire du Chef-Mentour, limitée par la rivière de ce nom, le Lac Pontchartrain, le Bayou Sauvage et les vacheries de Mrs. Milne et héritiers Dreux, voulant établir une vacherie, prie les propriétaires des animaux qui sont actuellement dans ce vaste pâturage, d'avoir à les retirer dans un délai de 60 jours, passé lequel, comme ces animaux sont furieux et foncez sur les hommes qui passent, il les fera tuer au fusil, et les bœufs morts sur place. 3 sept.

Les soussignés viennent de recevoir le navire le Commerce, un joli assortiment de bijouterie parfaitement dorée, tels que bracelets, boucles de ceinture et belles parures à la Dame Blanche &c. **Ch. JOURDAN & Co.** 23 juil.

### ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Vente par le Marshall.

Le Maire, les Aldermen et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un emplacement N° 5 dans l'île 57 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 6 dans l'île N° 31 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 12 dans l'île N° 17 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 31 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 6 dans l'île N° 38 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 10 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 12 dans l'île N° 38 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 8, dans l'île N° 17, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 10 dans l'île N° 17, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 10, dans l'île N° 58, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 5, dans l'île N° 58, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 7, dans l'île N° 17, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 2, dans l'île N° 58, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 3, dans l'île N° 58, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 4, dans l'île N° 58, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 9, dans l'île N° 58, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 7, dans l'île N° 2, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 10, dans l'île N° 19, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 11, dans l'île N° 2, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 6, dans l'île N° 57, faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 7, dans l'île N° 57, faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 11, dans l'île N° 19, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 8, dans l'île N° 58, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N° 7, dans l'île N° 58, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

**AVIS.**—Attendu que Stephen Van Wickle, Sheriff et collecteur de taxes pour la paroisse de la Pointe Coupée, s'est adressé à moi, demandant que les hypothèques provenant de diverses obligations qu'il a inscrites, comme principal, le 26 de Février 1823, conjointement avec Charles Morgan et Antoine Arnould, ses cautions—le 27 de Décembre 1823, conjointement avec Charles Morgan et Antoine Arnould, ses cautions—le 7 Février 1825, conjointement avec Charles Morgan et Antoine Arnould, ses cautions—le 17 Décembre 1825, conjointement avec Charles Morgan et Antoine Arnould, ses cautions—le 26 Février 1826, conjointement avec Charles Morgan et Antoine Arnould, ses cautions—le 30 Janvier 1827, conjointement avec Charles Morgan et Antoine Arnould, ses cautions—et le 28 de Décembre 1827, conjointement avec Charles Morgan et Antoine Arnould, ses cautions, soient levées et annullées.

Avis est par le présent donné à toutes personnes co-intéressées de décrire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat dans l'espace de quatre-vingt-dix jours après la dernière publication, les raisons pour lesquelles les dites obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annullées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat en la ville de la Nouvelle-Orléans, le cinquième jour de Juillet mil-huit-cent-vingt-huit, et le vingt-neufième jour de l'indépendance des États-Unis d'Amérique. **H. JOHNSON.** Secrétaire de l'Etat de la Louisiane.

**P. DERBIGNY,** Secrétaire d'Etat 14 juillet.

**CHAPEAUX DE CASTOR.**  
RUE DU CANAL No. 18.  
**NICHOLS & KEELER** viennent de recevoir par le navire Frances, un assortiment de chapeaux de Castor à la mode pour hommes, de la première qualité, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés. 12 août.

**FORESTIER & Co. ST. PIERRE & ROYALE.**

Les soussignés ont à vendre à des prix très modérés, les articles suivants, en dépôt de France :

Eau de fleurs d'oranges,	Vinigre distillé,
Canche de Ceylan,	Bandages herniaires,
Pains à cacheter,	Noix muscades,
Rne. de Guavaïve,	Pilules de Lee,
Pinceaux artistiques,	Bumac de Sicile,
Coloquinte,	Lichen d'Islande,
Magne en larmes, etc.	

On trouve toujours chez eux le Rob Anti-Syphilitique de Lefèvre, le Régénérateur, l'Anti-Glaireux de Guilhé, le Remède du Dr. Le Roy, ainsi que tous les articles relatifs à leur profession. **FORESTIER & Co.** 9 Août.

**EN** débarquement des navires Illinois et Missouri et à vendre par les soussignés :

10 balles Indiennes françaises	3 " Mousselines "
1 " Schals "	7-8 " Schals pluche,
1 ca. Coutil gris Fil coton,	1 " Velours coton,
4 " Dentelles coton,	2 " Echarpes et Fichus gaze,
De plus en magasin.	
10 balles Coton écu 58 saucés,	25 douz. Kirchenwasser 1ère. qualité.

**P. E. SORBE,** rue Royale No. 1 28 août.

**BEURRE.**—En débarquement du bateau à vapeur Jubilee, 37 fûts de beurre du mois de Mai, à vendre par **S. PAXTON & Co.** 4 juin

Les personnes qui ont quelques réclamations contre la succession de l'Antoine Martin, décédé en cette ville, sont invitées de se présenter chez le soussigné. **V. ROUMAGE.** 28 août—1m. Et. testamentaire.

**MERRAINS A PIPE.**—16000 Merrains à pipe à vendre par **A. BORDUZAT & Co.** Rue Royale No. 108. 14 juillet

**FAINE, GRAISSE DE BEURRE.**—500 barrils farine fraîche superfine, 50 fûts quins graisse, bonne qualité, 20 fûts de Beurre frais, en débarquement, et à vendre par **JOHN P. PAYSOT,** Rue Conti, No. 23. 20 Août

**PANCIER DE WILSON.**  
**MR. WILSON**, vient d'établir chez lui un dépôt de sa Panacie. Ce médicament est employé avec le plus grand succès dans les maladies syphilitiques, scrofuleuses et rhumatismales. Le prix de chaque bouteille est de deux piastres. Ils offrent également une paste de Canelle de première qualité. 1er. sent. **Ch. JOURDAN & Co.**

**EN** débarquement du navire Charles de la Havane—29 caisses d'excellent sucre blanc 82 sacs café vert, à vendre par **J. W. ZACHARIE & Co.** 25 août